

SECANIM

VOTRE EQUARRISSEUR VOUS INFORME

VOUS ETES

PARTICULIER



VOUS AVEZ

Un cadavre d'un animal familial (sans numéro de cheptel) :

- cheval, poney ou autre équidé
- mouton (sans identification)
- chien ou chat
- nouvel animal de compagnie (NAC)

Il s'agit donc de :



Dans quel cadre
légal vous
trouvez-vous ?

CADAVRES HORS MARCHÉ PUBLIC

Quel financement ?

Règlement par
chèque bancaire

Règlement par carte
bancaire

Vous devez alors :

Contactez l'assistance
téléphonique de votre
centre de collecte

Passer par le service en ligne
pour les équidés:
www.equiadieu.fr

Vous pouvez aussi
contacter une société
de crémation
d'animaux de
compagnie.

SECURITE

Vous devez disposer d'un endroit de stockage accessible à un camion 26T / 3 essieux
(avec bac d'équarrissage si déchets ou animaux de petite taille).
Pour plus d'informations : www.secanim.fr

LAI DE COLLECTE

2 JOURS FRANCS = 2 JOURS hors Samedi - Dimanche et jours fériés.

Votre interlocuteur : SecAnim Centre de CURGY (71) - curgy@saria.fr
03.85.52.18.03 de 10h à 12h (hors samedi-dimanche et jours fériés)